

Le Professeur **Claude Le Pen**, spécialisé en **économie** de la **santé** à l'Université Paris Dauphine nous parle de la
loi 2011 de financement de la sécurité sociale
.

Cette semaine le gouvernement a laissé passer un certain nombre d'informations importantes, sur le fonctionnement de la sécurité sociale en 2011.

Il serait envisagé de faire une économie de 2.5 milliards sur la **diminution** des **remboursements** des **actes médicaux**, qui passeraient de 70% à 69.5%, soit une économie de 200 millions d'euros.

Des **baisses** dans le **remboursement** des **médicaments,** notamment ceux remboursés à 35% qui passeraient à 30 % seraient aussi prévues dans cette loi 2011. Également concernés, les professionnels de santé comme les **biologistes** et **radiologues**, qui contribueraient à hauteur de 100 millions d'euros à ces économies.

De la même façon, cette loi permettra une **réduction des dépenses des médicaments à l'hôpital**. Au total, il semblerait bien qu'il n'y aura pas de réduction du déficit mais une stabilisation des dépenses de santé pour l'année 2011.

Interview du Professeur Claude Le Pen